



Cahier 01 - Ce que les programmes politiques ont oublié

Porter le Code de la Solidarité dans les programmes publics

Les programmes politiques parlent beaucoup de solidarité.

Ils parlent de droits, de services publics, d'accès aux soins, de handicap, d'autonomie, de grand âge, d'aidants, de pauvreté, d'inclusion, de protection de l'enfance, de protection juridique, de citoyenneté et de moyens.

Mais une question reste presque toujours absente : qui tient humainement autour de la personne vulnérable ?

Une personne vulnérable ne vit pas dans un programme. Elle vit dans une situation. Elle a besoin d'être comprise, respectée, défendue jusqu'au bout. Elle a besoin que l'on s'occupe activement et durablement de sa situation. Elle a besoin que les aides apportées soient bonnes, utiles et ajustées à sa vie.

Cela ne peut pas reposer seulement sur un proche épuisé, sur un professionnel isolé, sur un service saturé, ou sur une institution lointaine.

Il faut un cercle de personnes de confiance.

Le Code de la Solidarité demande que ce cercle soit reconnu comme un droit. La société civile doit veiller à son existence. Les institutions doivent le reconnaître, le soutenir et lui donner les moyens de tenir dans la durée.

C'est une proposition politique simple.

Tout programme politique qui prétend défendre les personnes vulnérables devrait dire comment il garantit ce cercle humain autour d'elles.

Sans cela, la solidarité reste incomplète.

Document associé : Code de la Solidarité - Livre fascicule, essai prototype 2024 : https://www.dedici.org/wp-content/uploads/2024/10/Livre-fascicule-Code-de-la-Solidarite-_3.pdf

Ce cahier appartient à la collection Code de la Solidarité des Cahiers de Dediçi.